

L'EUROPE S'ENGAGE DANS LE CANTAL

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT A DU CAMPUS UNIVERSITAIRE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Descriptif de l'opération

Le Département du Cantal œuvre dans la lutte contre le réchauffement climatique dont l'une de ses priorités est une meilleure **sobriété énergétique**. Cela passe par la rénovation thermique du bâtiment A du Campus universitaire Simone VEIL. L'objectif est d'**atteindre le niveau BBC Effinergie** 40% d'économie par rapport à la norme de référence et la classe énergétique C après travaux. Les principales améliorations thermiques sont tant sur le bâti que sur les installations techniques. Cette opération s'inscrit dans un projet global d'amélioration des infrastructures pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche-innovation dans le Cantal.

Quel montant ?

Coût total éligible FEDER : **3 228 900 €** soit 46g € X 6 884,65 m² de SHON
Subvention FEDER : **1 937 340 €** (60%)

Subvention Etat : **450 000 €**

Subvention Région : **450 000 €**

